



> Par Jacek REWERSKI

Géographe d'origine Polonaise

## L'UTOPIE ET LA GÉOPOLITIQUE

### Histoire

*Le terme « frontière » est d'origine militaire et date du début du XIVème siècle. Il dérive du mot « front ». La frontière est le lieu par lequel arrive l'ennemi, où l'on s'affronte. En fait les frontières sont diverses – elles peuvent être géographiques, ethniques, nationales ou culturelles. Mais le couple frontière-territoire pose souvent problème, d'autant plus que les territoires politiques sont récents....*

Infos pratiques 2018 > 2019

Conférences gratuites

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Lundi 18h30/20h

angers.fr



## **7/01/2019: L'utopie des frontières**

En fait, l'établissement d'une frontière est une stratégie du pouvoir qui a pour objectif de prouver à sa population qu'il est fort et qu'il contrôle son domaine. Mais au lieu de régler le problème d'origine, il le contourne par l'édification d'une barrière. Un mur, comme une frontière, consacre souvent la fin du conflit mais aussi la fin du dialogue...

## **14/01/2019: L'utopie d'une Pologne démocratique durant la Renaissance.**

En 1492, au moment où tombe la ville musulmane de Grenade et quand Christophe Colomb pose le pied sur une plage des Bahamas, au large de l'Amérique, la Pologne est le pays le plus vaste et l'un des plus peuplés d'Europe. Sous le nom de République des Deux Nations, elle est la première et la seule union volontaire entre deux pays européens avant la naissance, dans la deuxième moitié du XXème siècle, de l'Union Européenne. Elle porte en elle le germe de son échec car, comme le dit son nom, ce sont principalement deux nations ; les Polonais et les Lituaniens. Pourtant, cet Etat comprenait d'autres nationalités. Le terme de République (« Rzeczpospolita », traduction littérale du latin : « res publica ») définit effectivement une « république », en l'occurrence une monarchie élective, minée cependant par un populisme qui achète les voix des électeurs, et qui, en leur donnant de plus en plus de privilèges, affaiblit le pouvoir central. En 1652, l'instauration du droit de liberum veto, en substituant dans le fonctionnement de la Diète la règle de l'unanimité à celle de la majorité, conduit cette démocratie à l'anarchie.

## **21/01/2019: L'utopie de la Constitution Polonaise du 3 mai 1791**

Cette Constitution est révolutionnaire, sans que les Polonais ne fassent de révolution. C'est la première constitution démocratique en Europe et la deuxième au monde. Elle intro-

duit les principes de démocratie et de liberté par la voie parlementaire et pacifique, alors que la France s'enfonçait dans la révolution et la Terreur. Cette constitution assure « une liberté de croyance entière, sous la protection du gouvernement » et « un libre exercice à toutes les religions et à tous les cultes ». C'est une confirmation d'une tradition séculaire. Le dernier des Jagellons, Sigismond August (1520-1572), disait déjà : « je ne suis pas le roi de vos consciences »... Mais cette démocratie représentait une menace pour les monarchies absolues voisines, qui décidèrent de l'abattre. La Pologne disparaîtra pour plus d'un siècle, à l'époque des Partages, pour renaître avec l'effondrement des empires centraux en 1918.

### **28/01/2019: Utopie du traité de Versailles et de la renaissance de la Pologne – une paix qui prépare la guerre.**

Le traité de Versailles met fin à la Première Guerre mondiale et cherche à régler les conditions de la paix en Europe. 27 délégations représentant 32 puissances se réunissent dans la Galerie des glaces du château de Versailles et signent un Traité de paix le 28 juin 1919. Il s'agit d'une refonte de l'Europe. Avec la défaite des puissances centrales, les Polonais retrouvent un Etat après 130 ans d'inexistence. Le 16 novembre 1918 est annoncée la renaissance d'une Pologne libre et indépendante, mais c'est un État existant uniquement sur papier. Tout reste à faire : réunifier les administrations de trois zones occupées, former les cadres et surtout redessiner et fixer les frontières de l'Etat. De plus, au lendemain de son indépendance, la toute jeune République polonaise fait face à une guerre avec l'Armée Rouge. La jeune Russie soviétique, tout comme l'Allemagne, cherche à tout prix à faire disparaître la Pologne et à raturer de nombreuses clauses du traité de Versailles. Celui-ci, dès sa promulgation, porte les germes d'une future guerre...

## **4/02/2019 : (Jacek Rewerski et Christophe Mahieu) L'utopie géopolitique des totalitarismes expérimentée en Pologne.**

### **Jacek Rewerski – l'utopie du communisme**

L'idéologie communiste prend ses racines au XVI<sup>e</sup> siècle avec un prêtre français, Jean Meslier (1664-1729) et un philosophe, Etienne-Gabriel Morelly (1717-1778). Mais c'est principalement au XIX<sup>e</sup> siècle, en réaction au capitalisme libéral et à l'exploitation de l'homme par l'homme que va naître la théorie scientifique du communisme avec K. Marks et F. Engels, les deux principaux idéologues d'une pensée qui sera mise en pratique au XX<sup>e</sup> siècle par Lénine, Staline, Mao Zedong, Polpot... Selon Marx et Engels, le communisme doit être une doctrine sociale et politique basée sur les moyens économiques. Son objectif est un partage équitable des biens produits par l'Etat qui est aussi responsable de la production. Nous connaissons le résultat... Cette idéologie a dominé une bonne partie du monde durant le XX<sup>e</sup> siècle, mettant en place des régimes inhumains ayant fait davantage de victimes que le nazisme.

### **Christophe Mahieu – l'utopie du nazisme**

En 1939, l'invasion de la Pologne par la Wehrmacht le 1<sup>er</sup> septembre, puis par l'Armée rouge le 17 septembre, est le prélude à six années de souffrance et de destruction. Cet événement est l'aboutissement d'un jeu diplomatique complexe entre les grandes puissances continentales, la Grande-Bretagne, et l'Allemagne. Il convient de décrire quelle part la « géopolitique » a pris alors dans les conceptions et dans les discours, notamment du côté des nationaux-socialistes allemands, pour que l'utopie d'une « vision du monde » conduise aux catastrophes des massacres et des génocides.

**INSTITUT**

**MUNICIPAL**

9, rue du Musée

(Place Saint-Éloi)

49100 Angers

 02 41 05 38 80

 [institut.municipal@ville.angers.fr](mailto:institut.municipal@ville.angers.fr)

[www.angers.fr/institutmunicipal](http://www.angers.fr/institutmunicipal)